

**Décision prise dans le cadre de la délégation
du conseil d'administration,**

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3 ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président ;

DECIDE

Article 1

Les tarifs pour la 18^e édition du Congrès annuel de la Société Française de Recherche Opérationnelle et d'Aide à la Décision, ROADEF 2017 organisé par le laboratoire LCOMS les 22-24 février 2017 sont fixés comme suit :

(*) Droits d'inscription :	montant	catégorie(s) de participants (intervenants, étudiants...)
Etudiant Membre ROADEF 2017	90,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 50 euros après)</i>
Etudiant + inscription (15 €) ROADEF 2017	105,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 50 euros après)</i>
Etudiant non-membre	150,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 50 euros après)</i>
Académique/Industriel Membre ROADEF 2017	170,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 50 euros après)</i>
Académique/Industriel + inscription (57 €) ROADEF2017	227,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 50 euros après)</i>
Académique/Industriel non-membre	300,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 50 euros après)</i>
Repas de Gala	60,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 20 euros après)</i>
Repas de Gala Accompagnant	60,00	<i>Tarif avant le 22/1/17 (supplément de 20 euros après)</i>

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux du laboratoire LCOMS et sur le site internet de l'Université.

Nancy, le 9 décembre 2016


 Pierre MUTZENHARDT